RESOLUTION OENO 51/2000

RECUEIL DES METHODES D'ANALYSE DES VINAIGRES DE VIN

L'ASSEMBLEE GENERALE,

Vu l'Article 5, alinéa 4 de la Convention internationale d'unification des méthodes d'analyse et d'appréciation des vins du 13 octobre 1954,

Sur proposition de la Sous-Commission des méthodes d'analyse et d'appréciation des vins,

CONSIDERANT l'intérêt d'établir une première référence pour les méthodes d'analyse des vinaigres de vin,

CONSIDERANT les connaissances actuelles sur le sujet,

CONSIDERANT les principes de la Résolution Oeno 6/94, concernant la reconnaissance du Recueil des méthodes d'analyse des boissons spiritueuses, des alcools et de la fraction aromatique des boissons,

RECONNAIT le **Recueil des méthodes d'analyse des vinaigres de vin.** Ce Recueil est susceptible d'être amendé et complété. Les méthodes non validées doivent l'être par des analyses collaboratives.

RECUEIL DES METHODES D'ANALYSE DES VINAIGRES DE VIN

Sommaire

I.	Détermination de la teneur en acidité totale
II.	Détermination de la teneur en acidité fixe
III.	Détermination de la teneur en acidité volatile
IV.	Détection et quantification de la présence d'acide acétique de synthèse
V.	Détermination de la teneur en alcool résiduel
VI.	Détermination de la teneur en extrait sec total
VII.	Détermination de la teneur en cendres

Exemplaire certifié conforme Paris, 23 juin 2000
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Georges DUTRUC-ROSSET

© OIV 2000

VIII.	Détermination de la teneur en substances réductrices non volatiles
IX.	Détermination de la teneur en dioxyde de soufre
X.	Détermination de la teneur en acide ascorbique total
XI.	Détermination de la teneur en chlorures
XII.	Détermination de la teneur en sulfates
XIII.	Détermination de la teneur en cuivre
XIV.	Détermination de la teneur en zinc
XV.	Détermination de la teneur en fer
XVI.	Détermination de la teneur en plomb
XVII.	Détermination de la teneur en mercure
XVIII.	Détermination de la teneur en acetoïne
XIX.	Détermination du méthanol, des alcools supérieurs et de l'acétate d'éthyle
XX.	Authentification par FINS-RMN$^{\text{D}}$ ® et d'autres méthodes isotopiques

© OIV 2000

Exemplaire certifié conforme Paris, 23 juin 2000
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Georges DUTRUC-ROSSET